

Le 1^{er} mars 2012

à

Monsieur le Commissaire Enquêteur
pour l'enquête d'utilité publique
Concernant la future ligne chronobus C7

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Depuis presque un an, le débat sur le projet de la ligne chronobus C7 est intense, chacun ayant un point de vue, souvent en relation avec son rapport personnel à la mobilité ou à son lieu d'habitation. Le débat a fait que le projet initial a été revu de façon importante (et on peut avoir des appréciations diverses sur ces modifications).

Mais aujourd'hui, la question qui nous est posée à l'occasion de cette enquête d'utilité publique, est la suivante : est-ce que le projet de chronobus, tel qu'il est présenté aujourd'hui dans ses grandes lignes par les document d'enquête, est d'utilité publique et conforme à l'intérêt général ?

Ou bien est-ce que les inconvénients et les nuisances supposées sont plus forts que l'intérêt du projet ? Si tel était le cas, il vaudrait mieux que ce projet ne se réalise pas tel quel, quitte à perdre plusieurs années avant que, peut-être, un autre projet voie le jour.

Précision : la question posée n'est pas : « *Etes vous pour le principe d'une ligne chronobus ?* », mais « *Etes vous pour CE projet de chronobus ?* », même si on souhaite quelques aménagements pour l'améliorer.

Pour leur part, les élu.e.s Lucéens du groupe HarmoniCité tiennent à exprimer leur soutien clair à ce projet de ligne chronobus C7 :

- par sa régularité, l'amplitude de ses horaires, sa rapidité et l'information en temps réel des usagers, ce transport en commun « à haut niveau de services » constitue une offre de transport crédible et concurrentielle au « tout voiture », très coûteux pour ses utilisateurs et très polluant pour tous ;
- il répond à une bonne part des besoins exprimés par de nombreux habitants, par exemple lors d'une manifestation de rue en 2009 ;

Cependant, nous tenons à attirer l'attention sur quelques points qui nous semblent devoir être pris en compte pour améliorer la crédibilité de l'ensemble :

- une bien meilleure accessibilité à la station Souillarderie ;
- la confirmation d'une desserte identique à l'actuelle, des lycées Colinière et Toutes-Aides
- la nécessité de parkings relais pour les habitants Sud Loire ou du Nord de Sainte-Luce
- La sécurisation des parkings vélos.

Nous souhaitons que vous prononciez un avis favorable à ce projet, tout en prenant en compte nos remarques.

Parallèlement et en complément de ce projet, nous resterons attentifs à ce que les dessertes du collège et des quartiers nord de la commune soit assurée correctement par les autres lignes de bus, et à ce que les axes de circulation du Nord (Cadoire, Jeune Vigne et Mottay) soient aménagés, ralentis et sécurisés.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Pour les Elu.e.s Gérard Aumon, Brigitte Biche, Patrick Cotrel, Roselyne Durand, Martine Lamotte, Christine Le Goff, Hervé Prou, Marie-Thé Rabin, Claude Rousselot, Henri Samoyeau

